Image not found or type unknown

je viens de recevoir 3 PV de dates différentes

Par **annemarine**, le **06/06/2012** à **14:57**

bonjour
roulant à 30 kms/h dans une petite rue, j'ai laissé passer normalement sur ma droite, des flics qui étaient en embuscade à la sortie d'un parking... mais je n'avais pas vu qu'un STOP avait été installé, quand ?.. à cet endroit, et que 2 groupes de policiers s'étaient installés là seulement pour verbaliser.

Donc STOP + défaut de ceinture + retard 1 mois sur contrôle technique. suite à déménagement... Dieu merci; les papiers sont faits..... Enfin la totale..quand même..
3 fois 9O euros. (surtout pour quelqu'un qui touche 800 euros de retraite par mois !)

Je précise que j'ai 70 ans, et que je n'avais JAMAIS fait l'une de ces bêtises.... Non contents de verbaliser ces hommes sont plein de morgue et désagréables.

Bon le 1er PV est bien daté du 30 Mai 2012, jour des faits... mais les deux suivants sont du 30 JUIN 2012.... Je crois que dans mon émotion, j'ai signé un papier supplémentaire, mais je ne sais pas quoi, ni ce qu'il y avait d'écrit.

Bien sûr je dois payer le premier PV, mais y a-t-il une possibilité d'annuler les deux suivants...cela me soulagerait. tellement... qu'en pensez-vous ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés